

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 4 septembre 2014 portant attribution
de la médaille de la sécurité intérieure**

NOR : INTK1420708A

Le ministre de l'intérieur,
Vu les articles D.141-2 à D.141-10 du code de la sécurité intérieure ;
Vu l'arrêté du 2 septembre 2014 pris pour l'application des articles D.141-2 à D.141-10 du code de la sécurité intérieure,

Arrête :

Article 1^{er}

Dans le cadre de la promotion exceptionnelle « Accident vol AH5017 Ouagadougou-Alger », une médaille de la sécurité intérieure (échelon or) est attribuée aux personnes suivantes :

- M. AGOSTINI Charles, colonel - médecin en chef du service de santé des armées.
- M. ALLIOT Etienne, médecin en chef de réserve du service de santé des armées.
- Mme BRARD Hélène, technicien de police technique et scientifique.
- M. BRIMONT Denis, gendarme.
- Mme CARLIEZ Sophie, technicien de police technique et scientifique.
- M. DELANNOY Simon-Pierre, lieutenant-colonel de gendarmerie.
- M. DESBROSSE Xavier, capitaine de gendarmerie.
- M. FOLLOT Sébastien, lieutenant de gendarmerie.
- M. GAUDRY Emmanuel, chef d'escadron de gendarmerie.
- M. GEORGET Charles, chirurgien-dentiste en chef de réserve du service de santé des armées.
- M. LE ROUX Franck, adjudant-chef de gendarmerie.
- M. MARCHAL Yann, chef d'escadron de gendarmerie.
- M. MOUISEL Christophe, brigadier-chef de police.
- M. RIVET André, adjudant de gendarmerie.
- M. STORCK Jean-François, adjudant-chef de gendarmerie.
- M. TAMISIER Laurent, major de gendarmerie.
- M. TOURON Patrick, colonel de gendarmerie.
- M. VERA Alain, major de gendarmerie.
- Mme ZIMMERMANN Eline, chirurgien-dentiste de réserve du service de santé des armées.
- M. ZIOLKOWSKI Marc, technicien de police technique et scientifique en chef.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 septembre 2014.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE